



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 11 décembre 2023, adopté le règlement numéro 240-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux. La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a, le 16 janvier 2024, approuvé la conformité dudit règlement en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Gracefield, ce 24<sup>ième</sup> jour de janvier 2024.

Julie Thérien  
Directrice générale adjointe et greffière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 24<sup>ième</sup> jour de janvier 2024, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24<sup>ième</sup> jour de janvier 2024.

Julie Thérien  
Directrice générale adjointe et greffière